

PAR COURRIEL

Rimouski, le 7 mai 2015

N/Réf. : 7610-01-01-0528700
N/Doc. : 401247583

**Objet : Conformité environnementale
Sablière Hamel Construction inc.
Lot 3 465 157 à Sainte-Luce**

Maître,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 23 avril 2015, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, daté du 7 février 2006, 2 pages;
2. Lettre ayant pour objet l'annulation de cautionnement, datée du 8 septembre 2006, 1 page;
3. Rapport d'inspection réalisée le 29 août 2007 suite à l'annulation du cautionnement afin de vérifier la restauration conforme de la sablière, daté du 12 septembre 2007, 7 pages.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

...2

Adresse bureau de Rimouski
212, avenue Belzile
Rimouski (Québec) G5L 3C3
Téléphone : 418 727-3511, poste 286
Télécopieur : 418 727-3849
Courriel : marie-josée.lavoie@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Adresse bureau de Sainte-Anne-des-Monts
124, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5
Téléphone : 418 763-3301
Télécopieur : 418 763-7810
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès [...], nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles de loi précités.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au 418 727-3511, poste 286.

Veillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La répondante de la Loi sur l'accès,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

MJL/mjl

Marie-Josée Lavoie
Technicienne en administration

p. j.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: 418 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: 514 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: 514 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

L.R.Q., c. A-2.1

Dernière modification : 14 septembre 2007

À jour au 1^{er} décembre 2014

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

CHAPITRE II

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION II

RESTRICTIONS AUX DROITS D'ACCÈS

Secret industriel
d'un tiers **23.** Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23

Renseignements
d'un tiers **24.** Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24

Rimouski, le 7 février 2006

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

Hamel Construction inc.
2106, route Principale
Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec) G0S 1Y0

N/Réf. : 7610-01-01-0528700

Objet : Exploitation d'une sablière

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 17 octobre 2005, reçue le 1^{er} novembre 2005 et complétée le 6 février 2006, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière par chargement direct. La superficie totale d'exploitation sera de 73 000 m².

Le projet est situé sur les lots 218, 219 et 220, rang II, cadastre de la paroisse de Sainte-Luce, municipalité de Sainte-Luce, municipalité régionale de comté de La Mitis.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

-2-

N/Réf. : 7610-01-01-0528700

Le 7 février 2006

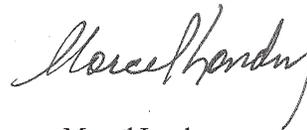
- Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière daté et signé le 17 octobre 2005 par **Articles 23 et 24**, 16 pages et annexes.
- Analyse de l'impact sonore environnemental de la sablière datée et signée le 10 octobre 2005 par **Articles 23 et 24**, 9 pages et annexe.
- Renseignements supplémentaires datés et signés le 4 février 2006 par **Articles 23 et 24**, 2 pages et annexes.
- Feuille de plan 1 de 2 modifiée, datée et signée le 3 février 2006 par **Articles 23 et 24**, 1 feuille.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



ML/KB/dl

Marcel Landry
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Rimouski, le 8 septembre 2006

Hamel Construction inc.
2106, route Principale
Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec) G0S 1Y0

N/Réf. : 7610-01-01-0528700
400343023

Objet : Annulation de cautionnement

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons bien reçu votre correspondance concernant l'annulation du cautionnement numéro **Articles 23 et 24** pour la sablière exploitée par l'entreprise Hamel Construction inc., sur les lots 218, 219 et 220, rang 2, municipalité de Sainte-Luce.

Nous prenons bonne note que ce cautionnement est annulé avec votre compagnie d'assurances.

Un suivi sera réalisé par notre direction régionale afin de s'assurer de la conformité de la restauration.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

LB/lb



Luc Michaud
Chef du contrôle industriel, hydrique
et des matières résiduelles

c. c. **Articles 23 et 24**

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-01-01-0528700

DATE DE RÉDACTION : 7 septembre 2007

Date d'inspection : 29 août 2007

SAGIR Intervention : 300311716

SAGIR Document : 400432353

1. IDENTIFICATION

Sablrière Hamel Construction inc.

HEURE Arrivée : 13h50

Départ : 14h10

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Julie Gendron

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

Lot(s) : 218, 219 et 220

Rang(s) : 2

Cadastre : Paroisse de Sainte-Luce

Municipalité : Sainte-Luce

ADRESSE POSTALE (si différente)

Hamel Construction inc.

2106, route Principale

Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec) G0S 1Y0

PLAIGNANT(S) / PLAIGNANTE(S) :

Rencontré(s) : N n/a

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S)

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

Aucune personne sur les lieux

Croquis protégé
en vertu des
articles 23 et 24

PIÈCE(S)

ANNEXÉE(S) :

Quantité :

PHOTO(S) :

Nb/No : 3

CROQUIS :

Nb/No : 1

PLAN(S) :

Nb/No :

CARTE(S) :

Nb/No : 1

ÉCHANTILLONS : EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHET

AUTRES - ANNEXES :

1:

PRÉCISEZ

2:

BUT(S) : Suite à l'annulation du cautionnement, vérifier la restauration conforme de la sablière.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-01-01-0528700

DATE DE RÉDACTION : 7 septembre 2007

Date d'inspection : 29 août 2007

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai accédé à la sablière en empruntant le chemin d'accès à l'est de l'habitation #233 du rang 2 et j'ai constaté :

- aucune machinerie sur les lieux
- l'absence de l'écran anti-bruit au sud des habitations du #233, #227 et #225
- le réglage général du terrain avec une très légère pente (moins de 5° d'inclinaison)
- la remise en culture des lots

J'ai effectuée la prise de photos, de mesures à l'aide d'un télémètre et de point GPS (voir croquis) :

P1 : 48°32'19.2''N -68°19'03.2''O

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-01-01-0528700

DATE DE RÉDACTION : 7 septembre 2007
Date d'inspection : 29 août 2007

3. CONCLUSION

- L'absence d'écran anti-bruit entre la sablière et les habitations à proximité.
- Le réglage général des lots a été fait.
- Les lots ont été remis en culture.

La restauration de la sablière est conforme.

4. RECOMMANDATION

Fermer ce dossier et le mettre INACTIF dans SAGO.

5. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR :

Julie Gendron
Julie Gendron, insp

7 septembre 2007
Date

VÉRIFIÉ PAR :

Luc Michaud
Luc Michaud, chef d'équipe

12 sept. 07.
Date

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

N° dossier : 7610-01-01-0528700

Photo(s) # : <u>1</u>	Date : <u>29 août 2007</u>	Photographe(s) : <u>Julie Gendron</u>
Identification : <u>Sablère Hamel Construction inc.</u>	Notes : <u>Vue vers le nord de l'ancienne sablière.</u>	
Localisation : <u>Lots 218, 219 et 220 rang 2</u>	<u>Absence d'écran anti-bruit entre les lots et la maison, régalage et rem</u> <u>en culture du terrain.</u>	
<u>Sainte-Luce</u>		



N° dossier : 7610-01-01-0528700

Photo(s) # : 2

Date : 29 août 2007

Photographe(s) : Julie Gendron

Identification : Sablière Hamel Construction inc.

Notes : Vue vers le sud vers le chemin de fer.

Localisation : Lots 218, 219 et 220 rang 2

Régilage et remise en culture du terrain.

Sainte-Luce



N° dossier : 7610-01-01-0528700

Photo(s) # : 3	Date : 29 août 2007	Photographe(s) : Julie Gendron
Identification : Sablière Hamel Construction inc.		Notes : Vue vers l'ouest à partir du lot 219 (flèche rouge) vers le lot 218 (flèche verte).
Localisation : Lots 218, 219 et 220 rang 2		
		Sainte-Luce



Sablière Hamel Construction inc. Lots 218, 219 et 220 rang 2 à Sainte-Luce

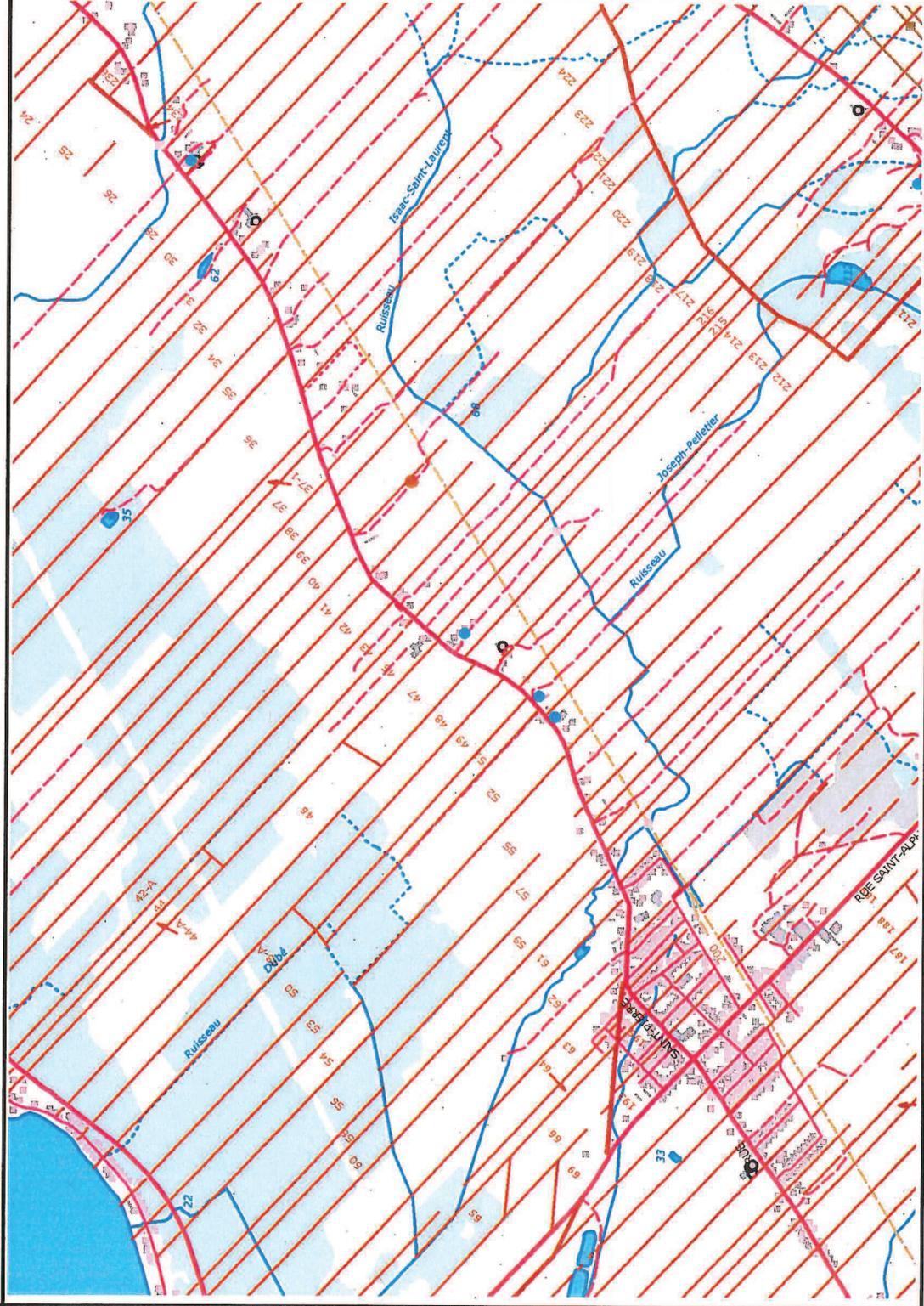
- Lieux sélectionnés**
- Milieu hydrique
 - Lieu d'élevage
 - Exploitation des ress
 - Immeuble
 - Industrie
 - Lieu de traitement
 - Lieu d'entreposage
 - Matières résiduelles
 - Autres lieux
 - Lieu inactif

**Composantes - Lie
sélectionnés**

- Composante

Cadastres et rangs

- Cadastre
- Rang
- Lots**
- Lot
- Lots non actualisés



Source(s) des données :